



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Conformément au code municipal, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 29 septembre 2026 à compter de 18h30 à l'hôtel de ville situé au 151, rue Gabriel, Saint-Liboire.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 23e jour du mois de septembre 2026.

Sylvain Laplante, Directeur-général et greffier-trésorier